

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (DGES)

DIRECTION DE L'ORIENTATION ET DES EXAMENS (DOREX)

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR / SESSION 2012**FILIERES TERTIAIRES :**

- | | | |
|---|---------------------------------------|-----------------------------|
| - ASSURANCE | - SECRETARIAT BUREAUTIQUE | - FINANCE-COMPTABILITE ET |
| - ASSISTANT DE GESTION PME-PMI | - SECRETARIAT DE DIRECTION BILINGUE | - GESTION D'ENTREPRISES |
| - BANQUE | - SECRETARIAT DES CARRIERES | - RESSOURCES HUMAINES ET |
| - COMMUNICATION D'ENTREPRISE | - JURIDIQUES ET JUDICIAIRES | - COMMUNICATION |
| - FINANCES-COMPTABILITE | - SECRETARIAT MEDICAL | - ASSISTANAT DE DIRECTION |
| - GESTION COMMERCIALE | - TOURISME ET LOISIRS | - LOGISTIQUE |
| - GESTION HOTELIERE | - TRANSIT-TRANSPORT | - TOURISME -HOTELLERIE |
| - GESTION TOURISTIQUE ET HOTELIERE | - TRANSPORT ET LOGISTIQUE | - FINANCES-ASSURANCE |
| - GESTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES | - CARRIERES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES | - CARRIERES JURIDIQUES ET |
| - GESTION D'EXPLOITATION AGRICOLE | - PROFESSIONS IMMOBILIERES | - PROFESSION IMMOBILIERES |
| - ARCHIVISTIQUE | - DOCUMENTALISTE | - SCIENCES DE L'INFORMATION |
| | - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES | |

EPREUVE COMMUNE :**ECONOMIE**

Durée de l'épreuve : 3 Heures

Coefficient de l'épreuve : 3

DOCUMENT : LA CROISSANCE DOIT PARTIR DES MENAGES

Le président du CES (Conseil Economique et Social), ZADI KESSY, propose, dans cette réflexion, la nécessité d'impulser le développement par la base : le ménage...

Il peut sembler singulier, a priori, de s'intéresser au rôle du ménage dans le développement économique et social d'un pays, quant on a été longtemps prisonnier du dogme selon lequel l'entreprise et l'Etat travaillent solidairement pour le bien-être des ménages. Pourtant, il suffit d'observer la misère économique et politique de la plupart des pays africains, la précarité des conditions d'existence que certains dirigeants offrent à leurs peuples pour comprendre que rien n'est aussi éloigné de la vérité que cette théorie illusoire.

La Côte d'Ivoire, notre pays, n'échappe pas aujourd'hui à la situation des autres pays africains... En 2008, elle est classée, ... à la 188^e place sur les 193 Etats membres des Nations Unies. Elle était donc la 6^e économie mondiale à avoir créé le moins de richesse par tête d'habitant. Elle comptait officiellement 45% de chômeurs, 61% d'analphabètes et 48,9% de sa population, c'est-à-dire près d'un Ivoirien sur deux, vivaient en dessous du seuil de pauvreté (moins de 500 F CFA/jour). Ce qui signifie, en estimant la taille d'un ménage entre 7 et 10 personnes, qu'un ménage ivoirien sur deux ne dispose que d'un revenu journalier compris entre 3500 et 5000 francs pour vivre. Avec un tel revenu, il doit couvrir tous ses besoins en nourriture, logement, vêtements, soins médicaux, de scolarisation des enfants, de déplacement et de loisirs, etc...

C'est donc dire que dans le trio d'acteurs du développement économique et social, en Afrique, le ménage est sans doute le plus fragile, mais en même temps le plus précieux, car en définitive de lui dépendent à la fois le destin des dirigeants de l'Etat et, dans une large mesure, l'essor des entreprises qui n'exploitent que le marché intérieur. Il constitue, en effet, sur le plan politique, un inestimable noyau d'électeurs non partisan, mais affectivement et souvent idéologiquement soudé. En outre, sur le plan économique, il correspond au foyer fiscal utilisé dans un certain nombre de pays pour le calcul de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Il est également à la fois un bassin essentiel de main d'œuvre pour les entreprises et un facteur de production indépendante. Enfin, sur le plan commercial, il est une source vitale de la consommation, elle-même aiguillon capital de la production.

Si donc le ménage est démuné, comme il l'est aujourd'hui en Côte d'Ivoire, comment peut-il efficacement contribuer aux recettes fiscales de l'Etat ? Comment peut-il épargner, pour mettre à la disposition de l'économie nationale une partie de l'épargne privée intérieure nécessaire aux investissements avec le minimum d'endettement ? Comment peut-il consommer ce que les entreprises produisent et contribuer ainsi à leur essor ? Comment peut-il constituer un marché intérieur susceptible de retenir ou d'attirer le plus grand nombre d'entreprises sur le territoire national ?

Le ménage aussi terriblement paupérisé peut-il favoriser et pérenniser la sécurité intérieure, la paix sociale et la stabilité politique du pays, préalables à toute œuvre de développement ? Peut-il continuer d'assumer, sans faille, ses fonctions traditionnelles d'éducation et de socialisation de la jeunesse ainsi que celle d'enracinement moral du citoyen ? Tel est le questionnement qui justifie l'examen du rôle du ménage dans la problématique du développement économique et social de la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui. Et cet examen s'impose aujourd'hui avec la force et l'urgence de la nécessité impérieuse... que l'approche macroéconomique du développement semble actuellement poser plus de problèmes qu'elle n'en peut résoudre. C'est pourquoi il n'y aurait nulle outrance à se demander si une démarche plutôt microéconomique, prenant le ménage pour levier principal, ne serait pas mieux appropriée au développement économique et social de la Côte d'Ivoire. Dans une telle hypothèse, il s'agirait de savoir comment le ménage pourrait contribuer plus efficacement à ce développement...

1 - POUR UNE POLITIQUE DE REVENUS DES MENAGES

On entend par politique de revenus des ménages, l'ensemble des dispositions préconisées en vue d'assurer à ceux-ci des revenus primaires, c'est-à-dire des gains pécuniaires tirés directement de leurs activités économiques salariées ou non, et indirectement de l'exploitation de leur patrimoine, s'ils en ont. Evidemment, apprendre aux ménages à bien gérer ces revenus ou à les accroître constitue également un élément important de cette politique, car la plupart du temps, en dehors des cas patents de chômage, le problème central des ménages réside, avant tout, dans la mauvaise gestion de leurs revenus. En ville, comme à la campagne, il

n'est pas rare, en effet, d'entendre les plaintes et les jérémiades de cadres et d'exploitants agricoles sur l'insuffisance de leurs revenus, alors même qu'ils gagnent bien mieux leur vie que leurs semblables. Et si ces derniers, paradoxalement, mènent une meilleure existence, c'est souvent simplement parce qu'ils savent gérer le peu qu'ils gagnent.

En fait, promouvoir une politique de revenus pour les ménages ivoiriens reviendrait aujourd'hui à trouver les meilleures méthodes pour les inciter à créer des richesses et à leur apprendre à gérer rationnellement et de façon disciplinée leurs revenus. Cela consisterait aussi et surtout à leur apprendre à épargner, non seulement pour se prémunir contre les manques, les revers de fortune et les périls futurs, mais encore pour financer à terme des investissements rentables et contribuer au développement de la nation.

Une telle politique a déjà été appliquée à une l'échelle réduite d'un village, Yacolidabouo, pour ce qui concerne la création de la richesse et au sein du groupe Cie-Sodeci, pour l'épargne, avec des résultats stimulants...

Les Nouveaux pays industrialisés d'Asie du Sud-Est et de l'Amérique Latine ont suivi des voies similaires dans les années 70-90 pour financer les changements structurels de leurs économies tout en s'assurant des taux de croissance très élevés. On note ainsi le lien très éclairant entre les taux de croissance et d'épargne intérieure de la Malaisie, de la Thaïlande, de la Corée et du Chili dans la période 1986-1995. Ces pays ont, en effet, connu, respectivement, des croissances moyennes du Pib de 7,7%, 9,4%, 8% et 7%, pour des taux moyens d'épargne de 35,5%, 33,4%, 36,2% et 27,7%. Ces chiffres montrent tout simplement l'importance de l'épargne pour le développement économique et suggèrent ici que plus on épargne, plus on a les moyens d'investir et plus on investit, plus on stimule la croissance et le développement.

L'enseignement qui en découle est utile pour notre pays, certes... toutefois cette tradition pourrait et devrait faire l'objet d'une adaptation, d'une large vulgarisation et d'un apprentissage méthodique dans notre pays, pour les raisons développées dans les lignes qui suivent.

II - L'EDUCATION ET LA FORMATION : LEVIERS PRINCIPAUX DE LA POLITIQUE DE REVENUS DES MENAGES

L'une des vérités les plus importantes de la vie économique que l'on passe malheureusement presque toujours sous silence, c'est le fait que l'immense majorité des ménages ivoiriens, voire africains, n'ont pas la même conception de l'activité économique que ceux qui administrent l'économie nationale, ni encore moins que les Occidentaux...

En réalité, l'expérience montre que la gestion microéconomique rigoureuse n'est pas la chose la mieux partagée par les agents économiques... Alors que l'économie de marché est une réalité déjà dès le 16^e siècle et imprègne les valeurs économiques et sociales, en Occident, la plupart des sociétés africaines n'entrent en contact avec elle qu'à la fin du 19^e, voire au début du 20^e siècle. Elles ne vivaient

que de l'économie de subsistance, dans laquelle tout ce qui est produit est consommé et ce qui est consommé est directement produit par le ménage. Le travail humain n'était pas séparé de l'homme et de ses besoins. C'était l'économie conviviale : tout ce dont le ménage avait besoin lui était fourni directement par la nature sans aucun frais financier. Il n'y avait donc pas besoin de calcul économique et donc d'apprendre à gérer, comme aujourd'hui où tout a un coût économique et financier.

Toutes les valeurs politiques, sociales et morales des communautés africaines anciennes construites autour de cette conception économique du don de la nature continuent encore de déterminer largement les mentalités, y compris mêmes celles des cadres formés à l'école occidentale et dont certains gèrent au quotidien l'économie nationale.

C'est pourquoi, tout en s'imposant en toute objectivité et avec urgence, la politique de revenus des ménages, telle que préconisée, ne va pas de soi et se heurte à de fortes résistances psychologiques. Il a fallu plus de vingt ans pour faire admettre au sein du Groupe Cie-Sodeci, le principe du Fonds commun de placement et autant, sinon plus de temps, pour accréditer auprès des villageois de Yacolidabouo, par exemple, la nécessité de créer des plantations hévéicoles afin d'avoir des revenus mensuels, puis d'apprendre à bien gérer ces revenus et à en épargner une partie.

Des expériences menées sur le terrain, à une petite échelle, donnent des résultats très encourageants qu'il s'agit maintenant de vulgariser...

L'idée, maintenant, est de sensibiliser les pouvoirs publics et les partenaires au développement, à la nécessité de cette grande subversion pour le développement économique et social réel de la Côte d'Ivoire, pour le plus grand bien de ses citoyens et de tous ses résidents.

EN GUISE DE CONCLUSION

Le développement économique et social s'est jusqu'ici présenté sous deux paradigmes distincts : celui de l'économie dirigée d'intérêt général et l'actuel modèle issu du Consensus de Washington. Le premier avait valu à la Côte d'Ivoire sa notoriété africaine et mondiale, grâce à ce qui passait alors pour son « *miracle économique* ».

De 1960 à 1980, ni la Banque mondiale, ni le Fonds monétaire international n'étaient directement intervenus dans la conduite de la politique économique de la Côte d'Ivoire...

Mais, à partir de 1981, les Institutions de Bretton Woods ont commencé à remettre en cause l'intervention directe de l'Etat dans les secteurs productifs, lequel a fini par se désengager complètement, à partir de 1990, au profit du secteur privé, comme le recommande le Consensus de Washington. Dès ce moment, les ménages ivoiriens, peu familiers des valeurs liées à l'économie néolibérale et privés de la tutelle de l'Etat-Providence, sont descendus aux enfers d'où ils ne remonteront probablement jamais. Ils ne sont pas outillés à cet effet, ni culturellement, ni

techniquement et la politique macroéconomique nationale qui ne tient aucun compte réaliste de leur double impréparation ne saurait les aider à en sortir. C'est pourquoi il est urgent d'inaugurer un troisième paradigme de développement économique et social qui, en Côte d'Ivoire, parte toujours de la réalité concrète des ménages pour élaborer des politiques parfaitement adaptées. Car après tout, ce sont eux l'objet et non le sujet du développement économique et social.

Auteur : **MARCEL ZADI KESSY**
PRESIDENT DU CES.

Source : Fraternité Matin du 16/12/2011 P. 18-19.

A l'aide du texte et de vos connaissances répondez aux questions :

ECONOMIE GENERALE

- 1) - Définissez :
 - a/ Le ménage.
 - b/ Le développement introverti.
 - c/ L'Etat-Providence.
 - d/ La croissance économique.
- 2) - Comment les ménages peuvent-ils contribuer au développement économique de la Côte d'Ivoire ?
- 3) - Quels sont les effets pervers du protectionnisme ?
- 4) - Expliquez les causes et les formes de l'épargne.

ECONOMIE D'ENTREPRISE

- 1) - Définissez :
 - a/ L'entreprise industrielle.
 - b/ La flexibilité de l'entreprise.
 - c/ La stratégie de domination par les coûts.
 - d/ Le consortium.
- 2) - « Du ménage dépend l'essor des entreprises.... » Expliquez cette affirmation de l'auteur.
- 3) - Quels sont les avantages et les inconvénients de la croissance externe pour l'entreprise ?
- 4) - Quelles sont les qualités essentielles d'un système d'information ? Expliquez-les.
